

Monsieur & Madame
Prénom Nom
Adresse
NPA Localité



Lausanne, le 18 septembre 2023

Madame, Monsieur, chère donatrice, cher donateur,

Que de chemin parcouru en deux décennies !

Le 18 septembre 2003, il y a 20 ans jour pour jour, l'ABVL remettait un chèque de 100 000 francs à la CGN. Un geste fort qui a contribué à sauver le *Simplon*. Un mois auparavant, le vénérable bateau à vapeur était endommagé par une grave avarie en rade de Genève. Alors que cet incident aurait pu signer l'arrêt de mort du *Simplon*, il a au contraire marqué le début d'une formidable aventure qui se poursuit aujourd'hui : la sauvegarde de la flotte Belle Époque du Léman !

Merci, Monsieur et Madame Nom, de participer avec nous à cette aventure et de continuer à nous accorder votre soutien financier. Par votre générosité, vous contribuez concrètement aux rénovations et au maintien en service de la flotte historique de la CGN.

16 août 2003
Une avarie dans
le foyer d'une
chaudière du *Simplon*
endommage le bateau.
Cet incident aurait pu
lui être fatal, faute de
financement pour le
réparer.



18 septembre 2003
Un mois plus tard, l'ABVL remet à la CGN un chèque
de 100 000 francs. De nombreux dons suivront, totalisant
33 mio de francs à ce jour. Le *Simplon* est le premier
bateau Belle Époque que l'ABVL a contribué à sauver.

Vous faites partie des 20 000 donatrices et donateurs qui nous soutiennent fidèlement. À la suite du sauvetage du *Simplon* en 2003, nous avons poursuivi grâce à vous notre action en faveur de la sauvegarde et du maintien en service de la flotte Belle Époque du Léman.

Aujourd'hui comme hier, la flotte historique de la CGN a besoin de notre soutien, Monsieur et Madame Nom. C'est pourquoi nous continuons de faire appel à votre générosité.

Au sein des huit bateaux de la flotte Belle Époque du Léman, six ont été entièrement restaurés à ce jour. Parmi eux, quatre ont bénéficié d'un apport financier prépondérant de l'ABVL : *La Suisse*, l'*Italie*, le *Rhône* et le *Montreux*, dans l'ordre d'importance des contributions. Le *Savoie* et le *Vevey* ont également été l'objet, dans une moindre mesure, de dons de l'ABVL. Alors que le *Simplon* a été sauvé en 2003 par l'ABVL et a subi trois restaurations partielles depuis, il reste en attente d'une restauration lourde. Quant à l'*Helvétie*, privé de son permis de navigation depuis 2002, nous voulons tout mettre en œuvre afin qu'il puisse enfin être remis en service après une rénovation complète.

Continuons à nous mobiliser en faveur de cette flotte unique au monde !

L'ABVL a décidé de relever deux défis d'envergure ces prochaines années : participer d'une part à la rénovation complète et la remise en service de l'*Helvétie*, contribuer d'autre part à la restauration finale du *Simplon* après ses trois rénovations partielles. Aux côtés des trois cantons lémaniques actionnaires majoritaires de la CGN, **continuons ensemble à nous mobiliser pour réunir les fonds nécessaires au lancement des rénovations!** Car si nous pouvons aujourd'hui admirer six des huit bateaux Belle Époque de la CGN entièrement rénovés, les deux derniers nécessitent de lourds travaux.



© ABVL

Malgré trois rénovations partielles après son avarie de 2003, le *Simplon* nécessite encore de lourds travaux.



© Marmo Trotta

Arrêté depuis 2002, privé de son permis de navigation, l'*Helvétie* a besoin d'une restauration complète.

Depuis 2003, l'ABVL est un partenaire indispensable de la CGN : la Compagnie compte année après année sur notre soutien pour contribuer financièrement aux rénovations et améliorations patrimoniales de ses bateaux Belle Époque. De notre côté, nous consacrons bénévolement l'essentiel de nos efforts à la recherche de fonds en faveur de cette flotte historique unique au monde, classée monument historique en juin 2011.

2023 marque un double anniversaire : nous célébrons non seulement les 20 ans de la remise du tout premier chèque de l'ABVL à la CGN, mais également le 150^e anniversaire de la Compagnie, fondée en 1873. Pour marquer ces deux commémorations, et surtout pour vous remercier de votre soutien indéfectible en faveur de la flotte Belle Époque du Léman, nous sommes très heureux de vous remettre le livre que vous trouverez ci-joint.

Ce livre qui vous est offert aujourd'hui, Monsieur et Madame Nom, est lui aussi double : côté pile, il revient sur les 150 ans de la CGN de manière inédite, avec 150 petites histoires évoquant la Compagnie et ses bateaux. Ces anecdotes, nous les avons glanées au gré de nos recherches, mais aussi et surtout au fil de croisières et de rencontres avec des passionnés. Peut-être vous reconnaîtrez-vous dans l'une ou l'autre de ces histoires? Nous espérons en tout cas que vous aurez autant de plaisir à les lire que nous avons eu à les rassembler. Côté face de ce même livre, vous pourrez (re)découvrir le parcours détaillé des 20 ans d'engagement de l'ABVL.

Pour que l'ABVL puisse continuer à soutenir la CGN dans son programme de rénovations et de maintien en service de sa flotte Belle Époque, nous avons besoin de vous. C'est grâce à des personnes telles que vous, Monsieur et Madame Nom, que nous pouvons contribuer de manière déterminante à préserver ce patrimoine unique au monde.

En cette année de commémoration du 150^e anniversaire de la CGN et du 20^e anniversaire du premier chèque que lui a remis l'ABVL, nous vous exprimons notre vive reconnaissance pour votre générosité et vous adressons, Madame, Monsieur, chère donatrice, cher donateur, nos salutations les meilleures.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

Maurice Decoppet
Président

Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.- à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.-, veuillez consulter le talon en haut des bulletins de versement annexés. Et n'oubliez pas : les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.-. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat. **Le livre ci-joint vous est offert en remerciement de votre soutien. Si vous ne voulez pas le conserver, n'hésitez pas à l'offrir à l'un de vos proches, sachant qu'il n'est pas nécessaire de nous le retourner.**

P.P.S. Si vous souhaitez devenir membres de l'ABVL et participer à nos activités et décisions, n'hésitez pas à vous inscrire au moyen de la carte ci-jointe.

Chaque don est important, quel qu'en soit le montant !

Pour vous remercier de votre générosité envers l'ABVL, la CGN a décidé de vous offrir les cadeaux suivants :

Montant du don	dès CHF 300.-	dès CHF 500.-	dès CHF 1000.-	dès CHF 2000.-	dès CHF 5000.-	dès CHF 10000.-
Nb. cartes journalières CGN 1 ^{re} classe	1	2	4	-	-	-
Nb. abonnements généraux CGN 1 ^{re} classe valables une année	-	-	-	1	2	4
Inscription au tableau des donateurs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Communes et personnes morales : nous consulter



Récépissé

Compte / Payable à
CH85 0900 0000 1778 5830 1
Association des amis des
bateaux à vapeur du Léman
1001 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

┌
Prénom Nom
Adresse
NPA Localité
└

Monnaie Montant
CHF 50.00

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF 50.00

Compte / Payable à
CH85 0900 0000 1778 5830 1
Association des amis des
bateaux à vapeur du Léman
1001 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

┌
Prénom Nom
Adresse
NPA Localité
└

Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Récépissé

Compte / Payable à
CH85 0900 0000 1778 5830 1
Association des amis des
bateaux à vapeur du Léman
1001 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

┌
Prénom Nom
Adresse
NPA Localité
└

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à
CH85 0900 0000 1778 5830 1
Association des amis des
bateaux à vapeur du Léman
1001 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

┌
Prénom Nom
Adresse
NPA Localité
└